

1. Les termes de paiement placement accordés sont :

Pour nos clients possédant une marge de crédit :

- Consultez la section conditions de paiement pour les termes de chaque placement.
- Si le paiement est effectué le jour de la livraison/du ramassage, les clients profiteront d'un 4% d'escompte sur leur commande (avant frais de transport, taxes et frais de consignation de palettes). Cet escompte n'est pas offert pour un placement d'accessoires effectué entre le 3 septembre et le 31 décembre 2024 pour une livraison au printemps 2025, à moins d'effectuer le paiement avant le 31 décembre.
- Le ou les chèques devront être remis lors de la livraison/ramassage et respecter les termes précisés dans la section conditions de paiement ci-dessous. Un paiement doit être effectué lors de la livraison/du ramassage.

Pour nos clients ne possédant pas de marge de crédit :

- Le paiement doit se faire au moment de la livraison/ramassage ou au préalable.
- Nous acceptons les paiements par carte de crédit. Aucun incitatif de paiement sur livraison n'est offert.
- **Une pénalité de 15% sera appliquée sur tout montant impayé/payé en retard.**

2. Toute la marchandise achetée chez Groupe Richer demeure en sa propriété jusqu'au paiement complet des factures.

3. Aucun retour ne sera accepté, et ce, sans exception et aucune garantie ne s'applique sur les produits vendus lors du placement.

4. Tant les prix de la présente offre que les diverses conditions s'y rattachant sont uniques et ne pourront être répétés. Toute autre commande de ces produits sera régie par les règles de vente Groupe Richer en vigueur.

PLACEMENT BÉTON

B1. CONDITIONS DE PAIEMENT

PLACEMENT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le paiement doit être effectué en totalité, 60 jours suivants la date de livraison/du ramassage du placement

B2. Des frais universels de préparation/transport seront ajoutés à la facture selon l'entente du client.

B3. La commande doit être passée et livrée ou ramassée avant le 31 décembre 2024.

- Commande livrée : 12 à 24 palettes
- Pour le ramassage, les commandes devront être ramassées en un seul voyage, dans une de nos 7 succursales, dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. Note : une facture sera émise le jour du ramassage prévu même si le client ne se présente pas pour obtenir la marchandise et une livraison sera effectuée.

PLACEMENT ACCESSOIRES

A1. CONDITIONS DE COMMANDE, DE PAIEMENT ET DE LIVRAISON

Tout contrat de placement doit être accompagné d'une commande (excluant les frais de transport, les taxes et les frais de consignation de palettes) de minimum 3500\$. Tout placement de plus de 8500\$ doit être livré.

PLACEMENT DU 1^{ER} JANVIER AU 2 SEPTEMBRE 2024

Le paiement doit être effectué, selon le montant du placement :

3500\$ à 8500\$

en totalité, 60 jours suivants la date de livraison/du ramassage du placement

8500\$ et +

en totalité, 90 jours suivants la date de livraison/du ramassage du placement (mais au plus tard le 1^{er} décembre 2024)

PLACEMENT DU 3 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le paiement doit être effectué, selon le montant du placement :

3500\$ à 8500\$

en totalité, 60 jours suivants la date de livraison/du ramassage du placement

8500\$ et +

en 2 versements de 50%, le 15 mai 2025 et le 15 juin 2025

A3. Des frais universels de préparation/transport seront ajoutés à la facture :

- Commande livrée : 395\$ par voyage (environ 20 palettes)
- Commande livrée de paillis seulement : 195\$ par voyage (entre 28 et 34 palettes)
- Commande livrée sur l'Île de Montréal, à l'est de l'autoroute 15, pour les clients n'ayant pas leur adresse d'affaires sur l'île de Montréal : frais de 195\$
- Commande ramassée : 195\$ de frais de préparation. Les commandes devront être ramassées en un seul voyage, dans une de nos 7 succursales, dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. Note : une facture sera émise le jour du ramassage prévu même si le client ne se présente pas pour obtenir la marchandise et une livraison sera effectuée.
- Frais d'entreposage de 495\$ lorsque la commande est livrée ou ramassée après le 15 décembre 2024, sauf si le paiement est effectué au moment de la commande.
- Des frais de consignation de palette de 40\$ (par palette) seront ajoutés à la facture, s'il y a lieu, sauf s'il s'agit d'une commande de paillis seulement, dans ce cas, les palettes sont comprises (0\$).

A4. Tous les prix des produits commandés en placement à l'automne 2024 pour une livraison au printemps 2025 ne sont pas garantis. Si une hausse de prix nous est annoncée par nos fournisseurs entre temps, nous devons ajuster les prix en conséquence, en fournissant une preuve de l'augmentation imposée aux clients concernés.